



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 27 novembre 2023

**DELIBERATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

OBJET : Attribution du marché N°23001DDET-B Lot 3 - Marché de fourniture et d'installation d'équipements et outils pour le Fablab du Tiers-lieu de Toga.

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 8h30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux du siège de Toga sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI, 1^{er} vice-Président délégué.

PRESENTS : Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Jean-Louis MILANI, Gérard ROMITI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Marie-Hélène PADOVANI.

ABSENTS : Louis POZZO DI BORGO, Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Jean-Jacques PADOVANI, Leslie PELLEGRINI, Emmanuelle de GENTILI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Volants : 7

Pour : 7

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Pierre SAVELLI, 1^{er} vice-Président délégué, ouvre la séance.

OBJET : Attribution du marché N°23001DDET Lot 3 - Marché de fourniture et d'installation d'équipements et d'outils pour le Fablab du Tiers-lieu de Toga.

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens ainsi que les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Vu la délibération du Bureau du 11 septembre 2023 classant la procédure sans suite en raison d'une absence d'offres et approuvant le lancement d'une procédure négociée ;

Vu le courrier de consultation en date du 2 octobre 2023 adressé à la société Polymat ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

La procédure engagée pour l'attribution du marché N°23001DDET-B Lot 3 - Marché de fourniture et d'installation d'équipements et d'outils pour le Fablab du Tiers-lieu de Toga.

ATTRIBUE

Le lot 3 Fourniture et installation d'équipements et d'outils pour le Fablab du tiers lieu de Toga à POLYMAT, sise RT 11 Lieu-dit PRECOJO 20600 FURIANI (au numéro SIRET : 384 655 247 00029) pour un montant de 4106.14 € HTVA ;

AUTORISE

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia – opération 3025 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT


Louis POZZO DI BORGO

